AECK/ REPUBLIQUE DU BENIN Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRTSGEOO

DECRET N° 2018- 017 du 17 janvier 2018

portant nomination de Monsieur Olivier M. B. Coffi VIGAN en qualité de Directeur général du Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu le décret n° 2016-422 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- vu le décret n° 2017-304 du 21 juin 2017 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de Développement Agricole ;
- sur proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 novembre 2017,

DÉCRÈTE:

Article premier

Monsieur Olivier M. B. Coffi VIGAN est nommé Directeur général du Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 17 janvier 2018

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Romuald WADAGN

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,

Cossi Gaston DOSSOUHOUI

AMPLIATIONS: PR: 6 AN: 4 CC: 2 CS: 2 CES: 2 HAAC: 2 MEF: 2 MAEP: 2 AUTRES MINISTERES: 20 SGG: 4 INTERESSE: 1 JORB: 1.